



# Compte-rendu de séance du Conseil municipal du lundi 03 juin 2019

Mandature 2014 – 2020\_Séance numéro 49

## **Présents :**

*Mesdames :* AUDONNET Nadine, BÉNÉTEAU Josiane, DORFIAC Danièle, GAVALLET Catherine,

*Messieurs :* AUTHIER Emmanuel, JARRY Jean-Claude, LEONARD Emmanuel, SILLON Jérôme, VIOLET Philippe.

*Excusés :* Mme ROUFFAUD Murielle, Mrs FOUET Anthony, PERAUDEAU Nicolas,

*Pouvoirs :* Mme ROUFFAUD Murielle à Mme BÉNÉTEAU Josiane, M. PERAUDEAU Nicolas à Mme GAVALLET Catherine.

**Secrétaire de séance :** SILLON Jérôme.

*Le quorum étant atteint, la séance peut débuter à 20h45*

En ouverture de séance, le Conseil approuve sans rectificatif le compte-rendu de la séance du 08 avril 2019.

## **Révision du loyer communal**

Le Conseil est informé de l'augmentation de l'indice national de référence des loyers au 4ème trimestre 2018 de 1.74%.

L'Assemblée s'appuie sur cet indice et valide à l'unanimité l'augmentation du loyer du logement communal loué de 437.92€ à 445.54€.

## **Recrutement d'un adjoint technique**

La commune recrute un agent technique polyvalent à compter du 1er octobre 2019. Vous pouvez envoyer votre candidature par courrier à la mairie ou par mail : [mairie-taize.aizie@wanadoo.fr](mailto:mairie-taize.aizie@wanadoo.fr) jusqu'au 14/07/2019.

## **Motion pour réduire le trafic des poids lourds sur la RN10**

Lecture d'une motion de Mme Nicole Bonnefoy qui sera adressée à Mme La Ministre des Transports, en faveur de la réduction du trafic des poids-lourds sur la RN10, qui occasionne pollution et augmente considérablement les risques d'accidents. Le Conseil approuve cette motion (7 pour / 5 abstentions).

## **Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé**

Lecture d'un communiqué de M. François Baroin, Président de l'Association des Maires de France pour la lutte contre déserts médicaux et la garantie de l'accès aux soins pour tous. Approbation à l'unanimité.

## **Demandes d'aide financière**

Etude d'une demande d'aide financière d'un habitant de la commune. Après lecture du dossier réalisé par une assistante sociale de la Maison des Solidarités, le Conseil valide la demande d'aide exceptionnelle et attribue 100 €.

Vote : 7 pour/5 abstentions.

## **Transfert de la compétence eau et assainissement à la Communauté de communes Val de Charente**

Dans des conditions définies par la Loi NOTRe, les Communautés de communes peuvent opter pour gérer la compétence eau et assainissement à compter du 1er janvier 2020, elle-même régie actuellement par un Syndicat. Le Conseil, après en avoir délibéré, s'oppose à ce que la Communauté de communes Val de Charente prenne cette compétence (9 pour / 3 contre).

## **Questions diverses**

*Devis illuminations de Noël: Etude de la proposition de la Société Decolum. Le Conseil se prononce pour l'achat de 10 nouveaux motifs (garantie 2 ans), plus rentables que la proposition de location.*

*Cérémonie du 18 juin: Compte-tenu de la très faible affluence les années précédentes, la municipalité ne réalisera pas cette année de cérémonie relative à la commémoration de l'Appel du 18 juin 1940. Les personnes intéressées pourront se rendre sur la commune de Ruffec pour y assister.*

*Le marché gourmand aura lieu le mercredi 24 juillet.*

L'ordre du jour étant épuisé et les questions diverses épurées, la séance est levée à 23h00.

La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal sera planifiée ultérieurement et soumis à publication.

Le présent compte-rendu sera édité sous huitaine pour affichage public.